

POUR RETRAITÉS

Dossier

Avoir un toit sur sa tête, mais quel toit ?

VUE D'ACTU

4

Promouvoir nos valeurs
**Combattre les idées
d'extrême droite !**

VUE D'ACTU

6

Emprise idéologique
La pieuvre Bolloré

CULTURE ET LOISIRS

14

Exposition Lee Miller
**Itinéraire d'une photographe
hors du commun**

Pensions des fonctionnaires

Pourquoi les fonctionnaires d'État ont-ils des pensions civiles, soit un salaire continué inscrit au budget de l'État chaque année ? Pour la même raison qu'ils et elles ont un statut. L'intérêt général commande que les politiques publiques soient mises en œuvres par des agent-es dont les conditions matérielles leur assurent probité, neutralité, et indépendance à l'égard des pressions de toute nature. Le droit à carrière, la distinction entre le grade et l'emploi, répondent à cet enjeu pendant la période d'activité. La pension civile, après.



Caroline Chev 

Secr taire g n rale de la FSU

C'est pourquoi le d bat sur la cr ation d'une caisse de retraite des fonctionnaires est bien plus qu'une question technique. Il renvoie au sens m me de la Fonction publique. Le discours qui revient r guli rement d'un pr tendu « *d ficit des retraites des fonctionnaires* » n'est pas seulement une erreur ou une lubie contredites par la Cour des Comptes en 2024, mais un coin enfonc  dans

la conception m me de la Fonction publique   la fran aise, charg e d'assurer la plus grande part du service public, au plus grand b n fice de la population pour qui elle est une garantie d' galit  d'acc s aux droits   toutes et tous et sur tout le territoire.

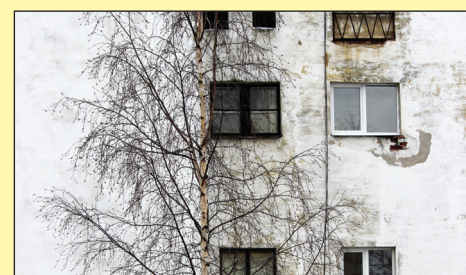
Les derni res interventions dans la presse du ministre de l'Action et des Comptes publics montrent que les retraites des fonctionnaires sont dans le viseur. La FSU est en alerte pour d fendre les pensions, celles d'aujourd'hui comme celles de demain, face aux attaques qui ne manqueront pas d'arriver d s le PLF et le PLFSS 2027.

SOMMAIRE

■ VUE D'ACTU

- p. 3 Faire face syndicalement
Des retrait es face   de sombres r alit s
- p. 4 Promouvoir nos valeurs
De toutes nos forces, combattre les id es d'extr me droite !
- p. 5 Menaces renforc es contre la S cu
Contre les offensives
- p. 5 Taxer les superprofits p troliers
De quoi le refus est-il le « non » ?
- p. 6 Emprise id ologique
La pieuvre Bollor 

■ DOSSIER



p. 7   10 AVOIR UN TOIT SUR SA T TE,
MAIS QUEL TOIT ?

■ ENTRETIEN

- p. 11 **Andr  Grimaldi**
D battre de l'id e d'une S cu   100 %
Une p tition pour avancer

■ VIE SYNDICALE

- p. 12 Les retrait es toujours visibles dans leurs actions
Une mobilisation prise au s rieux
- p. 12 La f te du travail !
Une journ e charg e mais « enrichissante » !
- p. 13 La F d ration g n rale des Retrait es
Fonction publique (FGR-FP) en congr s
Pour un avenir commun et solidaire
- p. 13 R fl chir en amont
Pour regagner une unit  du G9

■ CULTURE LOISIRS

- p. 14 Exposition Lee Miller
Itin raire d'une photographe hors du commun
- p. 15 La m canique addictive de l'IA
Sans  me ni conscience
- p. 15 T moignage du parcours d'une artiste rom
Une exposition   mettre sous tous les yeux
- p. 16 Confrontation de classes
Cagole, minotte, amour f roce et h ritage

POUR RETRAIT S

Pages sp ciales de la revue *POUR* n  270 de juin 2026, revue de la F d ration syndicale unitaire (FSU), 22 rue Malmaison, 93170 Bagnollet
 – T l. : 01 41 63 27 30 – Fax : 01 41 63 15 48 Internet : www.fsu.fr
 – M l. : fsu.nationale@fsu.fr – pour@fsu.fr
 – N  CP : 0725 S 07429 / N  ISSN : 1246-077 X
 Directeur de la publication : Caroline Chev 
 Ce seize pages a  t  coordonn  par Marie-Laurence Maros, Maryse Lecat et Mich le Olivain
 – Illustration de couverture :   wolfness72/Stock.adobe.com.
 – Impression : IMPRIMERIES IPS,
 1 rue du Loure, ZI de Communaux, 01600 REYRIEUX



FAIRE FACE SYNDICALEMENT

Des retraité·es face à de sombres réalités

La situation est angoissante au plan international et national, mais la lucidité ne doit pas conduire à l'inaction.

La guerre est omniprésente dans le monde. Le nombre de conflits armés dans le monde ne cesse d'augmenter. En 2025, plus de 130 conflits armés ont été recensés, soit deux fois plus qu'il y a une quinzaine d'années. Le sentiment commun d'humanité cède la place à une rhétorique de violence, propagée par de nombreux dirigeants politiques et relayée par les médias et les réseaux sociaux, qui légitiment les violations répétées des droits. La force militaire est valorisée au détriment de la coopération internationale. Partout des États mènent ou se préparent à la guerre au lieu d'œuvrer pour la paix. Emmanuel Macron a préparé un projet de loi actualisant la programmation militaire de 2024 à 2030 et veut « domestiquer » les esprits. La guerre engendre des difficultés pour la population de notre

pays. L'augmentation des prix du pétrole a des conséquences sur ceux des carburants à la pompe mais aussi sur ceux des produits manufacturés, d'hygiène, de l'alimentation. Sur un an, l'inflation est de 2,2 %, celle de l'énergie atteint 14,3 %. De plus, le PDG des enseignes Leclerc a annoncé une augmentation des prix entre 7 % et 14 %.

Une autre politique fiscale et sociale

Le gouvernement se contente d'aides ponctuelles pour certains professionnels. Il refuse toujours de taxer les super profits des sociétés pétrolières alors que TotalEnergies vient de réaliser 5,8 milliards de dollars de bénéfices sur le premier trimestre 2026, qui feront la joie des actionnaires, un chiffre en hausse de 51 % sur un an. Revenir à une fiscalité plus juste est une exigence : les grandes entreprises doivent contribuer à la hauteur de leurs bénéfices.

Il y a un peu moins de 30 ans,



TotalEnergies vient de réaliser 5,8 milliards de dollars de bénéfices sur le premier trimestre 2026.

© Allaksandr Marko / Stock.adobe.com

Ce sont plusieurs centaines de milliards d'euros qui manquent chaque année au financement des services publics.



© CURIOS / Stock.adobe.com

la fortune des ultra-riches représentait 6 % du PIB national, 42 % en 2024. D'ailleurs, le Sénat lui-même reconnaît que 13 335 ultra-riches échappent à l'impôt sur le revenu. Ajoutons à cela les aides aux entreprises, les exonérations et allègements de cotisations sociales, les niches et la fraude fiscales : ce sont plusieurs centaines de milliards d'euros qui manquent chaque année au financement des services publics, de la protection sociale pour répondre aux besoins de la population.

Contre le danger réactionnaire

La situation politique française est alarmante. Les élections municipales ont renforcé l'extrême droite qui est arrivée au pouvoir dans de nombreuses communes. Dès leur intronisation, le vernis de la prétendue respectabilité du RN craque et il montre

son vrai visage. Des droits ont déjà été retirés aux syndicats, aux immigré·es et aux citoyen·nes. Ici une cérémonie du 1^{er} Mai remise en cause, là l'expulsion des organisations syndicales de leurs locaux comme à Carcassonne, ailleurs des subventions coupées à des associations et l'application de la préférence nationale pour les logements sociaux

Nous approchons d'une échéance vitale pour l'avenir de notre pays : l'élection présidentielle suivie des élections législatives. Jamais l'extrême droite n'a été aussi proche du pouvoir. Elle est l'ennemie de la démocratie et de notre modèle social. Nous aurons à la combattre avec détermination, actifs, actives et retraité·es ensemble. Pendant la campagne, nous le ferons aussi avec d'autres candidat·es qui sont les défenseurs et défenseuses acharnés des intérêts du capital au détriment du travail. ♦

**Maryse Lecat,
Marie-Laurence Moros**

PROMOUVOIR NOS VALEURS

De toutes nos forces, combattre les idées d'extrême droite !

Une petite musique de fond dans la presse radio, télévisée ou écrite nous envahit peu à peu. Dans toute l'Europe et dans le monde, l'extrême droite progresse avec son cortège d'idées contraires à toutes nos valeurs : démocratie, solidarité, tolérance. L'avancée est présentée comme inéluctable.

Dans les urnes les élections européennes de 2024 en attestent avec un nombre de sièges jamais égalé pour les partis d'extrême droite ou avec l'élection de plusieurs chefs d'État issus de partis d'extrême droite.

Même si la Hongrie s'est débarrassée du sinistre Orban, l'homme qui l'a remplacé est sur les mêmes lignes sociales, économiques et géopolitiques. En Italie, Georgia Meloni, un temps fragilisée, garde le cap privilégié en début de mandat.

Le plus préoccupant, actuellement, est le fait que les idées d'extrême droite progressent et sont énoncées sans complexe dans toutes les couches de la population. Ce, malgré les analyses sur les régressions induites par la progression de l'extrême droite : droits et libertés, égalité femmes-hommes, recul de la solidarité pour les plus fragiles, abandon des services publics. Les discours démagogiques, prétendant trouver des solutions

simples à des problèmes complexes, attirent une population fatiguée de discours lénifiants suivis d'actes contraires au progrès social auquel elle aspire. Les gouvernements successifs l'ont fait sans vergogne depuis de nombreuses années (retraite, emploi, conditions de travail, salaires...).

Un hiatus entre faits et discours

Les milieux d'affaires ne s'y trompent pas : Marine Le Pen déjeune avec une douzaine de grands patrons du CAC 40, le bureau exécutif du Medef invite Jordan Bardella à exprimer ses propositions pour « redresser l'économie française » en supprimant « les verrous normatifs qui brident le développement économique ». Nul doute que ce sera en faveur du progrès social ! Démontrer que l'extrême droite n'est pas l'amie des travailleuses et travailleurs semble facile : les votes à l'Assemblée nationale le prouve. Le RN n'a pas voté



L'extrême droite n'est pas l'amie des travailleurs : vote contre le smic à 1 500 €, contre l'indexation des pensions, le gel des loyers...

pour le SMIC à 1 500 euros. Il a voté contre l'indexation des pensions sur les salaires, contre le gel des loyers, pour le durcissement des conditions d'accès au chômage.

Le syndicalisme a un rôle important pour déjouer l'attitude du RN et décrypter son programme. Il se doit aussi de diffuser ses analyses, de dénoncer toutes ses dérives et d'agir contre elles.

Pour la FSU, l'action se situera tant au niveau de la Fonction publique qu'en direction de la jeunesse. Il est temps d'amplifier les combats, même si l'on sait qu'ils seront rudes. ♦

Anne-Marie Guichaoua

UN VILLAGE DES RÉSISTANCES SOLIDAIRES CONTRE LE RN LE 1^{ER} MAI

La tenue du congrès du RN à Mâcon dès le 1^{er} mai a interpellé syndicats, associations et partis politiques.

Après discussions, une initiative militante spécifique a été envisagée à l'occasion de la venue du RN, après la manifestation du matin. Un collectif a réuni 200 bénévoles pour organiser un village des Résistances Solidaires, Esplanade Lamartine, un peu à distance du congrès RN.

La manif unitaire du matin, partie de cette même esplanade, a vu une belle affluence, un défilé tonique, joyeux et jeune !

L'après-midi, ce fût aussi une vraie réussite : stands d'information tenus par différentes associations en lutte, conférences sous

les arbres de la place du marché...

Là aussi, belle affluence, plus large que d'habitude. L'organisation, efficace, a permis un déroulement serein. Environ 3 500 personnes ont parcouru le village. Des parents sont venus avec leurs enfants profiter des différents stands, des animations et/ou de la petite restauration !

Tout le monde, lors du bilan de cette initiative, a convenu de l'intérêt de maintenir une coordination de ce collectif, compte tenu du climat social et des échéances politiques à venir.

À suivre !

Anne Dossier

MENACES RENFORCÉES CONTRE LA SÉCU

Contrer les offensives

Quand la ministre de la Santé et la Mutualité se penchent sur la Sécurité sociale..., peut-on penser à de bonnes fées ?

A lors que la PSC Santé pour les retraités est encore dans les limbes, de nouveaux nuages arrivent sur la protection sociale et notamment sur la Sécurité sociale.

Ainsi, une mission intitulée « Mission relative à l'articulation cohérente entre assurances maladie obligatoire et complémentaire » est en cours. Parmi les experts, on trouve le président de VYV (groupe mutualiste dont fait partie la MGEN) et l'économiste Nicolas Bouzou. La lettre de mission demande de « proposer les voies et moyens d'une réforme structurelle », pour « améliorer l'articulation », soit le « partage » de la prise en charge des soins, entre Assurance maladie et complémentaires. La mission risque de proposer une AMO¹ peu de chagrin et de reporter une prise en charge



Les assurés vont voir leurs cotisations augmenter pour des soins de plus en plus mal remboursés.

maximale des soins vers l'AMC² qui n'attend que cela. Ce qui est sûr, c'est que ce sont les assurés qui vont voir leur cotisation augmenter pour des soins de plus en plus mal remboursés. À côté de cette mission, des « États généraux de la protection sociale et de la santé » ont été lancés par la Mutualité Française et certaines organisations syndicales. La FSU avait demandé à participer à l'organisation de

ces états généraux, sans suite. L'analyse des réponses au questionnaire montre que les citoyennes sont attachées à leur système de protection sociale, que le médecin est l'interlocuteur privilégié même s'il peut être difficile d'y accéder...

Autres attaques

Des propositions de loi, dont la

dernière du 2 mai 2024, souhaitent instaurer « un plafonnement du reste à charge des dépenses de santé en proportion des revenus », qui « permettrait aussi un pilotage plus fin des dépenses de santé, la hausse du plafond se traduisant par une diminution des dépenses publiques ». Ces propositions sont à rapprocher des deux initiatives ci-dessus. Le thème va prendre place dans la prochaine campagne électorale de l'élection présidentielle. Pour la FSU, il faut défendre une protection sociale de haut niveau par la Sécurité sociale, avec un financement à la hauteur des besoins de la population. ♦

Anne-Marie Guichaoua

1 : AMO : assurance maladie obligatoire
2 : AMC : assurance maladie complémentaire

TAXER LES SUPERPROFITS PÉTROLIERS

De quoi le refus est-il le « non » ?

Hier le scandale des ultrariches qui ne paient pas d'impôt sur le revenu et le refus de la taxe Zucman. Aujourd'hui le scandale des profiteurs de guerre qui échappent à l'impôt.

Le pouvoir refuse de céder à l'exigence de justice sociale et justifie de nouvelles mesures d'austérité par la situation de guerre ! La colère gronde dans la population alors que l'impact d'une vague d'inflation s'annonce.

Ce non résonne comme une provocation

Oui, TotalEnergies a annoncé une hausse de 51 % de ses profits pour le premier trimestre de 2024 et, comme toutes les compagnies pétrolières, elle les délocalise systématiquement dans les pa-

radis fiscaux pour éviter l'impôt, à la satisfaction des actionnaires. Total, qui s'est construit une image sociale en plafonnant le prix de l'essence dans ses stations, soigne ses actionnaires en procédant à des achats massifs de ses propres actions pour faire monter leur cours dont ces derniers bénéficient.

Oui, alors que dans les années 70 environ 90 % de la rente pétrolière était soumise à l'impôt, les deux tiers atterrissent aujourd'hui dans la poche des actionnaires.

Aucune performance économique derrière mais l'enrichissement obscène d'une minorité qui échappe à l'impôt. Et ce vaste pactole va leur permettre de renforcer considérablement leurs investissements dans les énergies fossiles au mépris de nos engagements contre le dérèglement climatique.

Agir pour une taxation

Le premier ministre oppose un argument fallacieux : il ne serait pas possible de taxer des activités réalisées à l'étranger : dans un secteur aussi mondialisé, cela

n'a pas de sens. Gabriel Zucman montre que, lors des précédentes crises pétrolières, les États ont taxé les surprofits des multinationales à des taux qui sont restés élevés jusque dans les années 1980. Un collectif de trente économistes demande à Lecornu d'intervenir pour une taxation européenne des surprofits pétroliers, comme l'ont déjà demandé cinq États européens dont l'Allemagne. L'urgence est de signer la pétition d'Attac appelant à taxer les surprofits pétroliers. ♦

Daniel Rallet

EMPRISE IDÉOLOGIQUE

La pieuvre Bolloré

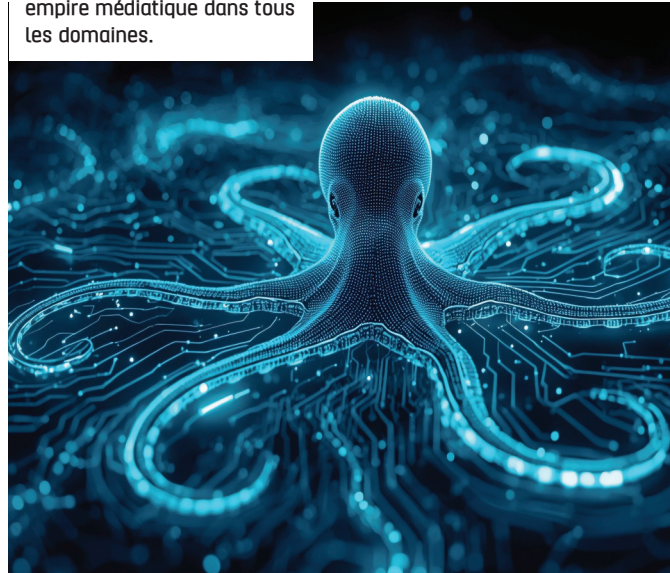
La presse, l'édition, l'information sont-elles vouées à être mises au service des idées réactionnaires pour une société aux ordres, contrôlée par une galaxie d'ultrariches ?

La récente et brutale éviction d'Olivier Nora, PDG des éditions Grasset, par le milliardaire réactionnaire breton Vincent Bolloré, illustre cette « guerre culturelle » engagée par le magnat pour soutenir et développer en France une entreprise idéologique au service des idées les plus réactionnaires, identitaires et conservatrices portées par l'extrême droite et une large partie de la droite.

Le groupe Bolloré-Vivendi se trouve aujourd'hui à la tête d'un empire médiatique couvrant l'ensemble des médias dans tous les domaines : radio (Europe 1), télévision (Canal +, Cnews), presse écrite (JDD, Prisma, Femme Actuelle, Voici...) ou édition (Hachette, Larousse, Stock, Livre de Poche, Fayard, Grasset), sans oublier, bien sûr, leur diffusion via les points Relay et l'agence Havas ! Cette « pieuvre » médiatique et son emprise sur la vie politique et sociale française, s'inspire

sans aucun doute de celle de Robert Murdoch aux USA qui, via sa chaîne de télévision Fox News, a préparé et accompagné l'ascension politique de Donald Trump et de ses affidés vers la Maison Blanche.

Le groupe Bolloré-Vivendi aujourd'hui à la tête d'un empire médiatique dans tous les domaines.



Contrôler les esprits

Mais comment ne pas évoquer également d'autres exemples de la prise de contrôle de la presse par des milliardaires pour les mettre au service de leurs intérêts idéologiques d'extrême droite ? Dans son livre *Collaborations*, Laurent Mauduit rappelle le rôle

joué par François Coty dans « l'entre-deux-guerres » faisant du *Figaro* le relais des ligues d'extrême droite (Action Française, Solidarité Française...) contre le Front populaire. Johann Chapoutot met en lumière dans *Les Irresponsables*, le rôle autrement sinistre d'Alfred Hugenberg (« Le Führer oublié »).

Ce milliardaire allemand mit son empire médiatique (26 quotidiens nationaux et régionaux et les actualités cinématographiques de l'UFA projetées dans tous les cinémas allemands avant le film) au service de l'ascension d'Hitler et des nazis.

De Hugenberg à Bolloré en passant par Berlusconi et Murdoch, la ligne est la même (soulignée cyniquement par le philosophe conservateur Oswald Spengler) : « *Qu'est-ce que la vérité ? Pour la foule, c'est ce qu'elle lit et ce qu'elle entend* ». ♦

Michel Angot

NOUVEAUX ACCORDS DE LIBRE ÉCHANGE

Encore plus d'illibéralisme !

Les médias ont relayé les mobilisations paysannes contre le MERCOSUR en se gardant bien d'évoquer l'ensemble des périmètres concernés et des conséquences de tels accords.

Consécutivement aux différents traités ratifiés, notre autonomie alimentaire s'est réduite à moins de 50 %, la qualité et la traçabilité des aliments ont diminué et l'environnement s'est dégradé. Avec l'application du MERCOSUR et les nouveaux accords en cours de négociation, ce processus devrait hélas se poursuivre. En effet, pour tenter de répondre à la contestation

et aux légitimes inquiétudes soulevées par la concurrence, le gouvernement français et la commission européenne envisagent de baisser les normes sur la production agricole et de contraindre les opposants de l'agriculture productiviste à comparaître en justice.

Le TCE (Traité constitutionnel européen) et les accords extra-communautaires signés depuis

dans une quasi confidentialité ont généré des évolutions inquiétantes de notre économie. Ils se sont en effet traduits par des délocalisations et une désindustrialisation dans des domaines aussi divers que la métallurgie, la chimie, l'automobile, les productions d'équipements, la pharmacie et les services... Il en résulte une casse sociale et environnementale doublée

d'une plus grande dépendance et vulnérabilité aux marchés internationaux.

En 2005, la FSU avait exprimé son profond désaccord avec le projet de traité européen, elle doit, aujourd'hui, réaffirmer ses positions et dénoncer tous ces accords pris sans la moindre consultation citoyenne des Européens. ♦

Serge Pagnier

AVOIR UN TOIT SUR SA TÊTE, MAIS QUEL TOIT ?

Dossier réalisé par Michel Angot, Gérard Blancheteau, Maryse Lecat, Marylène Cahouet, Monique Degos-Carrère, Sonia Lejeune, Michèle Olivain, Marie-Brigitte Trutt.

Mieux penser l'adaptation du logement et le lien entre habitat, sociabilité et vieillissement au cœur de la cité.

Se loger est une préoccupation majeure à laquelle les retraité-es n'échappent pas. Les contraintes de logement évoluent avec l'âge et la perte d'autonomie, alors que le maintien à domicile est la priorité gouvernementale et le choix majoritaire des personnes âgées. Celles-ci, propriétaires ou locataires, connaissent, avec le vieillissement, la difficulté de logements inadaptés. L'aménagement du domicile devient une priorité pour s'y sentir bien, en sécurité et prévenir les risques domestiques. Souvent les travaux sont chers. Des aides existent mais le reste à charge reste lourd voire parfois dissuasif. De plus, l'adaptation du logement ne suffit pas. Se pose aussi la


question pour bien vieillir de son accessibilité et de son ouverture sur l'environnement (commerces de proximité, transports, structures médicales, lieux culturels et associatifs).

Développer des solutions intermédiaires

Des solutions alternatives, habitats participatif, inclusif ou intergénérationnel, émergent sur le territoire. Elles sont encore peu nombreuses mais intéressantes et appelées à se développer. Des espaces de vie partagée et des services communs permettent une continuité de vie plus sereine. Le bégainage, initialement conçu pour des femmes seules au Moyen âge, a été réinventé. Les résidences autonomie, gérées par des organismes publics ou à but non lucratif, ont remplacé les foyers d'hébergement. Elles ne sauraient être confondues avec les résidences seniors, onéreuses,

qui fleurissent sur le marché immobilier privé.

Renforcer les structures collectives publiques

Ces lieux de vie ne sauraient remplacer des structures collectives plus traditionnelles. Les Ehpad restent absolument nécessaires. Nombre d'entre eux sont à rénover et en difficultés budgétaires. Le choix politique actuel est de ne plus en construire de neufs. Nouvellement nommés « Maison France autonomie », ils seraient réservés aux personnes âgées en perte lourde d'autonomie physique et/ou cognitive. Cette orientation n'est pas celle de la FSU. Les politiques publiques du logement exigent un financement à la hauteur des besoins des retraité-es. Elles demandent à anticiper les besoins liés au grand âge et à mieux penser le lien entre logement, sociabilité et vieillissement au cœur de la cité. 

ÉTAT DES LIEUX

Les logements sociaux

La crise du logement touche toute la population. En 2050, les plus de 75 ans seront 11 millions. Pour les retraité-es, le lieu de vie est un enjeu fort.

Le domicile doit répondre au choix des intéressé-es, être adapté aux besoins, assurer du lien social. Ce n'est pas le cas. Pour répondre aux besoins, face à la crise du logement, des choix politiques ambitieux s'imposent.

Constats

La quasi-totalité (96 %) des personnes de plus de 60 ans vit en logement non adapté au vieillissement. Environ 30 % d'entre elles sont locataires (secteur libre ou social). Seuls 6 % des logements sont adaptés au vieillissement, car les droits en ce domaine sont méconnus. Sur les 4,6 millions d'appartements HLM occupés, près de 975 000 le sont par des personnes de plus de 65 ans, et celles-ci représentent environ 14 % des allocataires d'aides au logement. Dans le cadre de l'APA, les besoins d'adaptation du logement ne sont pointés que par six équipes médico-sociales sur dix. Le système d'aide est bien en-dessous des besoins et les dispositifs « plus attachés à la per-

sonne » (aides techniques, par exemple) en sont exclus. Les « passoires énergétiques » restent légion et redeviennent même temporairement légales. Les factures de chauffage grèvent les budgets.

Pour les locataires du parc social, la Convention d'objectifs et de gestion (COG) prévoyait que la Caisse nationale d'assurance vieillesse (CNAV) ait comme objectif en 2023 l'adaptation des 25 000 logements sociaux. L'effectivité n'est pas au rendez-vous.

Par ailleurs, la baisse du niveau de vie des retraité-es va avoir des conséquences graves pour certains locataires et propriétaires pour en assurer les coûts. Prôner le viager solidaire est-il une solution ?

Habitats intermédiaires

Tout le monde ne peut rester dans son « domicile historique », et choisir son lieu de vie est un droit inaliénable. L'« habitat intermédiaire », entre domicile et établissement médico-social, est

une piste sérieuse : habitat inclusif, résidence autonomie (public), résidence seniors (privé), habitat regroupé, habitat intergénérationnel... peuvent offrir un environnement adapté et sécurisé. Des projets d'habitats, telles les colocations Alzheimer, se développent. Mais les solutions sont insuffisantes pour les personnes vulnérables, d'autant que, par leur vétusté, nombre de résidences autonomie affichent un déficit d'attractivité nuisant à leur vocation sociale.

L'habitat dedans et dehors

Les risques d'isolement s'aggravent. Ainsi certaines villes s'adaptent au vieillissement : facilitation des déplacements, rampants à côté d'escalier, zones de repos... en lien avec des citoyens seniors qui interpellent, donnent leur avis... Mais c'est loin d'être majoritaire. Il s'agit de repenser l'organisation de l'espace et de la vie sociale : l'habitat est un levier pour agir dans et hors les murs. ♦

MA PRIME ADAPT' VERSION 2026

Les objectifs d'adaptation des logements au vieillissement et aux handicaps restent identiques. La nouveauté est dans l'obligation de recourir à un Assistant à maîtrise d'ouvrage (AMO) apportant ses compétences polyvalentes aux ménages pour concrétiser leur projet. Le choix de l'AMO est libre. Les bénéficiaires de Ma PrimeAdapt' peuvent cibler des artisans avec des labels certifiés (Silverbat, Handibat, Proadapt...)

Un complément de subvention peut s'ajouter au financement de l'AMO. Son montant varie selon le forfait AMO souscrit : 350 €, 600 €, et jusqu'à 800 € pour le plus élevé, qui comprend, en plus de toutes les autres prestations, l'accompagnement par un ergothérapeute.

<https://www.anah.gouv.fr>

UNE SUCCESSION DE LOIS RÉGRESSIVES

Absence de constructions de logements sociaux, attaques contre les locataires.

Après des mesures favorables (trêve hivernale du 23/12/1956, loi SRU 2000, loi DALO du 05/03/2007 – droit au logement opposable, loi Alur du 20/03/2014 – loyers encadrés), les politiques successives ont aggravé une situation déjà très inquiétante.

- Loi anti-squat Kasbarian : 03/11/2023/
- Loi Choc 2025 : loi SRU remise en cause – HLM attribué par le maire.
- Plan Lecornu/Jeanbrun – 23/01/2026 : 110 000 logements sociaux en projet, mais pas de budget et expulsions facilitées.
- Proposition de loi PPL 2026 : accès au logement des agents publics réaffirmé, mais maintien temporaire dans les lieux plus difficile après un changement de poste.
- Décret « marchand de sommeil » allégé en 2024.

RELANCE DU LOGEMENT : PROJET DE LOI LECORNU 2026

Objectifs : améliorer les conditions de vieillissement de l'habitat avec 2 millions de nouveaux logements d'ici 2030, 150 quartiers prioritaires rénovés et lutter contre la désertification médicale (implantation de maisons de santé).

Mais :

- Assouplissement temporaire des passoires thermiques sous conditions de travaux à venir.
- Transfert aux intercommunalités de l'attribution des logements sociaux et de Ma Prime Rénov', d'où aggravation des inégalités.

- Pas un mot pour les 912 personnes mortes dans la rue en 2024.
- Pas un mot sur les locataires mal logés, soumis à la fraude et cupidité de leur bailleur.
- Pas un mot sur la cherté des loyers, la spéculation et la marchandisation du parc social.

EN HLM

Adapter le logement pour les seniors

Le choix du maintien à domicile est une option de plus en plus privilégiée, compte tenu à la fois des tarifs pratiqués par nombre d'Ehpad privés et des conditions d'accueil et d'accompagnement qui y sont pratiqués.

Rester à son domicile, oui, mais avec quelle assistance et quel accompagnement ? Dans le cas d'un domicile individuel ou collectif privé, l'aide dépend essentiellement de la commune ou des services sociaux départementaux. Dans le cas d'un bailleur social, des dispositions spécifiques commencent à être mises en œuvre et proposées aux personnes âgées à partir de 65 ans. Les plus gros bailleurs sociaux (Paris Habitat notamment) offrent ainsi des mesures d'adaptation du logement. Après évaluation par un ergothérapeute des besoins et selon la faisabilité technique, divers travaux sont proposés :

remplacement d'une baignoire par une douche avec pose d'un siège de douche, installation de barres de maintien, pose de sols anti-dérapants dans le logement... Si le logement n'est plus adapté à la composition familiale, possibilité de déménager dans un logement plus petit (ou en bas étage) avec la garantie d'un loyer plus faible et la prise en charge des frais de déménagement. Certains bailleurs sociaux utilisent aussi des prestataires associatifs pour effectuer les petits travaux locatifs (remplacement d'ampoules ou de prises, pose d'étagères...) ou proposent une « *cohabitation intergénérationnelle*



Rester à son domicile, oui, mais avec quelle assistance et quel accompagnement ?

et solidaire » avec des étudiant·es en difficulté de logement, avec une contrepartie financière, et sous le contrôle du bailleur social et de l'une des nombreuses associations (Un toit en partage, Le Paris solidaire, Ensemble générations...) qui en-

cadrent ces dispositifs. Toutes ces démarches sont à effectuer directement auprès des bailleurs, avec ou par l'entremise des Amicales et Fédérations de locataires. 🔴

UN ÉQUILIBRE ENTRE AUTONOMIE ET SOLIDARITÉ

Mieux vivre ensemble avec l'habitat partagé

Pour une personne avancée en âge, une entrée dans un EHPAD est de plus en plus repoussée en raison des difficultés pour y accéder et de leur représentation souvent négative.

Des réflexions sont engagées pour définir d'autres formes d'habitat privilégiant la solidarité et les liens intra et intergénérationnels dans un cadre assurant le maintien à domicile et l'autonomie des personnes âgées. L'habitat partagé ou participatif est l'alternative la plus évoluée pour aller dans ce sens. Ces formes d'habitat collectif reposent sur un projet de vie en communauté dans un logement privé avec des espaces partagés et l'accès à des services. L'habitat partagé est destiné à des occupants autonomes et situé proche des commerces et services de proximité. L'habitat participatif, lui, est pensé et construit par ses futurs occupants. Ces derniers en assurent

la conception et en prévoient les règles d'occupation. L'association « HABITAT PARTICIPATIF FRANCE », créée en 2013, est « *un mouvement engagé pour l'habitat participatif et d'autres manières d'habiter la planète, plus participative, écologique, et solidaire* », lit-on sur son site : www.habitatparticipatifrance.fr. À son initiative, lors de la campagne des municipales, des actions en direction des candidates ont été menées pour faire émerger dans leurs propositions des nouveaux projets favorisant le développement d'habitats partagés ou participatifs. Ces actions sont à intégrer dans les mobilisations locales sous la forme de réflexions à organiser

avec les nouveaux élu·es. Habiter ensemble pour mieux vivre et partager le quotidien est aujourd'hui une thématique fort

mobilisatrice par ses déclinaisons très concrètes valorisant le lien social : condition première pour leurs réalisations. 🔴

BÉGUINAGE

Le béguinage, une solution pour prendre sa troisième vie du bon côté !

Majoritairement situé dans le Nord de la France, les béguinages se composent en moyenne de 10 à 20 logements de plain-pied. Ces logements sont conçus pour des personnes vieillissantes ayant des difficultés de mobilité. Les personnes âgées y retrouvent un vrai « chez-soi » pour continuer à vivre « comme à la maison ». Elles gardent leur liberté et leur indépendance et peuvent avoir recours aux services d'aide à domicile. L'environnement est sécurisant et convivial. La proximité immédiate des voisins, des espaces partagés et des services communs permettent une continuité de vie plus sereine. Le coût des loyers et des services est pensé pour convenir à des retraités avec des petits revenus.

UN LOGEMENT CONNECTÉ SUR L'EXTÉRIEUR

Vivre et sortir de chez soi

La liberté effective du choix de l'hébergement des personnes âgées au fil de leur vie est incontournable. Quel que soit le type d'habitat, son environnement, matériel, social..., compte à tous les âges de la vie et pour bien vieillir.

Bien vivre chez soi implique de ne pas rester isolé-e, de bénéficier d'un accès facilité à des occupations et des temps de convivialité souhaités. Le plus grand nombre des retraités conserve ses capacités pour vivre et être active-actif dans la cité.

Que ce soit à domicile, en établissement ou dans d'autres logements, les services publics de proximité doivent répondre en nombre et en qualité aux besoins des personnes, de leurs familles. Pour lutter contre l'isolement, leur existence est une condition nécessaire pour la construction du lien social sur tout le territoire et pour répondre aux mobilités en milieu rural ou urbain.

Un cadre de vie adapté

Le rôle des municipalités est essentiel en ce sens : permettre, pour les personnes mobiles et en situation de handicap, un trajet (végétalisé) sécurisé vers des



Une attention particulière doit être portée à la voirie et à l'adaptation des transports collectifs en ville.

espaces verts, des jardins collectifs, des commerces, des lieux de soins... Une attention particulière doit être portée à la voirie et à l'adaptation des transports collectifs en ville comme en milieu rural. Pouvoir fréquenter une médiathèque, des lieux de culture, des clubs conviviaux d'activité physique, culturelle ou ludique, etc., participer à des conseils des aînés, tout cela

favorise une intégration citoyenne à la vie de la cité. Une garantie de vieillir en bonne santé, de conserver le plaisir de vivre !

Répondre aux enjeux de santé environnementaux

L'offre de soins se développe dans de plus en plus de communes avec un soutien à l'ins-

tallation de centres de santé accessibles. Des services d'aide à domicile, de portage de repas font partie de l'ensemble des aides que la communauté met en place à destination des plus fragiles.

Et il importe de prévenir les pollutions. Respirer un air sain, avoir accès à une eau non polluée et à une nourriture variée sont des obligations des pouvoirs publics, en légiférant et faisant respecter les normes. La lutte contre les déréglementations, que certains cherchent à imposer pour plus de profits, concerne toute la population.

L'enjeu est de (re)construire un environnement avec l'objectif de lutter contre les inégalités, de manière à prendre en compte chacun-e, quel que soit son genre, son âge, son statut social. ♦

Lire aussi : <https://www.lecese.fr/travaux-publies/la-qualite-de-l-habitat-condition-environnementale-du-bien-etre-et-du-mieux-vivre-ensemble>

LES PROPOSITIONS DE LA FSU

Avoir un toit, un droit essentiel

La FSU rappelle que l'accès à un logement décent est un droit fondamental pour toutes et tous.

Le logement est au cœur des préoccupations de la population. C'est le premier budget des ménages. Avoir un toit est indispensable pour vivre correctement, se soigner, se nourrir, travailler, aller à l'école et suivre des études.

Retraités et personnes âgées doivent pouvoir accéder à un lieu de vie individuel ou collectif adapté à leurs besoins et conforme à leur choix.

La FSU s'oppose à tout assouplissement de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain (SRU) – qui impose un quota de logements sociaux dans la commune – et à toute discrimination dans l'accès au logement.

Elle exige des mesures urgentes pour la création et la rénovation des logements sociaux, la baisse des loyers et leur encadrement, la réquisition des logements et bureaux vacants, la réglementation

stricte des locations saisonnière, l'augmentation des Aides personnalisées au logement (APL), l'application stricte de la loi SRU et du Droit opposable au logement (DALO) et davantage d'hébergement d'urgence.

Elle participe avec d'autres forces syndicales ou associatives à la Plateforme logement dont elle partage les revendications pour mettre fin à la crise qui dure depuis trop longtemps.

Il faut :

- réaliser massivement des logements vraiment sociaux, cesser de soutenir le logement cher ;
- réquisitionner les logements vides de multi propriétaires de cinq logements et plus ;
- baisser le loyer et communaliser le foncier urbain en zone tendue ;
- lutter contre la spéculation et la marchandisation des logements. ♦

DÉBATTRE DE L'IDÉE D'UNE SÉCU À 100 %

Une pétition pour avancer

André Grimaldi est un des auteurs de la pétition qui demande « la création d'une Mutuelle complémentaire gérée par la Sécurité sociale respectant ses principes fondateurs de solidarité pour le financement (chacun paie en fonction de ses moyens), d'égalité pour les prestations (chacun reçoit en fonction de ses besoins) et de démocratie ». Il répond à nos questions.

© Capture de la vidéo Qui êtes-vous André Grimaldi ?



André Grimaldi est professeur émérite de diabétologie au CHU de la Pitié Salpêtrière et l'un des fondateurs du Mouvement de défense de l'hôpital public.

Comment est venue cette idée de mutuelle* santé gérée par la Sécu et cette initiative de pétition?

Nous nous demandions comment concrétiser l'objectif de Sécu 100 %. En 2022, Olivier Véran a lancé l'idée de la Grande Sécu. Aussitôt les *lobbys* défendant les complémentaires sont montés au créneau et le président Emmanuel Macron a conclu : « il n'y

aura pas de Sécu cathédrale ». C'est la Loi Morice de 1947 qui autorisait les mutuelles de fonctionnaires à gérer par délégation l'Assurance maladie obligatoire (AMO) mais interdisait à la Sécu de créer des mutuelles. Une exception : le régime obligatoire Alsace Moselle géré par la Sécu pour les deux millions de salariés du privé (actifs, actives et retraités) et leurs ayants droit. Les frais de gestion de ce régime sont de 1 % quand ceux des Assurances complémentaires privées sont de 20 % s (8,7 Mds d'euros), ceux de la Sécu sont de moins de 5 % (6,9 Mds d'euros).

La FSU revendique le 100 % Sécu pour l'ensemble des soins prescrits ; cette pétition est-elle compatible avec cet objectif ?

Elle permet de le concrétiser à l'heure où le gouvernement veut utiliser les complémentaires pour réduire le nombre de patients pris en charge à 100 % au titre

des affections de longue durée. La revendication d'une mutuelle obligatoire gérée par la Sécu à la place des complémentaires actuelles concurrentielles permet de faire la comparaison. Une Complémentaire obligatoire gérée par la Sécu est plus égalitaire, plus solidaire et plus efficiente avec au moins 8 Mds d'euros de frais de gestion économisés. Cette revendication a le soutien de nombreux économistes : cette Mutuelle de la Sécu devra être à l'équilibre, elle permettra des économies, elle sera cogérée de façon démocratique, elle aura un rôle de prévention et garantirait la taille du panier de soins solidaire : elle prendrait en charge le ticket modérateur, le forfait hospitalier, le 100 % santé pour les soins dentaire et audiovisuels, une part des indemnités journalières... Il s'agit d'un transfert de financement. Ajoutons que les dépassements d'honoraires des spécialistes installés en secteur 2

sont entretenus par les 300 complémentaires. La Mutuelle gérée par la Sécu ne rembourserait pas les dépassements d'honoraires (comme la Sécu 100 % d'ailleurs) mais elle pousserait à leur réduction. Le syndicat des médecins généralistes MG France soutient notre proposition.

En pratique, cette addition à la Sécu donnerait-elle un résultat similaire au régime local d'Alsace Moselle ?

Oui, mais en mieux, car le régime Alsace Moselle, n'est pas à 100 % mais plutôt à 90 %. Les économies d'échelle permises par une Mutuelle obligatoire nationale gérée par la Sécu permettrait de supprimer les franchises. 💧

Propos recueillis par
Hervé Lelourec

* Cette Mutuelle complémentaire de la Sécu financée par les cotisations venant en complément de l'Assurance maladie obligatoire permettrait une prise en charge intégrale par la Sécu de l'ensemble des actes de soin et de prévention relevant de la solidarité et ayant montré leur efficacité.

COMMENT SIGNER LA PÉTITION

La pétition est sur le site de l'Assemblée nationale (identifiant : N°5254) : Pour la création d'une Mutuelle complémentaire gérée par la Sécurité sociale

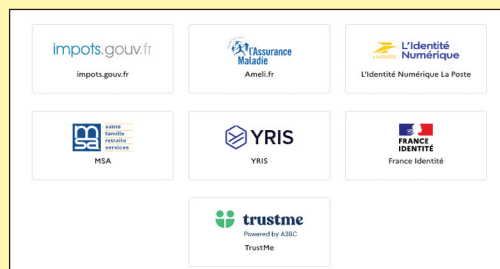
- 1 Avoir sous la main de quoi vous authentifier (par exemple, identifiant et mot de passe pour votre espace personnel sur impots.gouv.fr ou sur ameli.fr)
- 2 Aller sur le site de l'Assemblée nationale où est déposée la pétition : <https://petitions.assemblee-nationale.fr/initiatives/i-5254>

Suivre les indications du site en cliquant sur :

IDENTIFIEZ-VOUS POUR SIGNER LA PÉTITION

Puis sur :  S'identifier avec FranceConnect

Choisir le site d'identification et renseigner les cases :



- impots.gouv.fr : [numéro fiscal, mot de passe puis code de sécurité reçu par mail/SMS]
- ameli.fr : [numéro de sécurité sociale et code confidentiel]

Suivre les instructions jusqu'à confirmation de la prise en compte de votre signature.

■ Dans la Creuse

« *Vivre sans craindre la maladie, l'accident de travail, la vieillesse...* »

Les syndicats et associations de retraités creusois (FSU, CGT, FGR-FP, CFE/CGC, UNSA, Ensemble et Solidaires, LSR et FO) avaient appelé à un rassemblement à 11 heures devant le centre hospitalier de Guéret. Ce rassemblement a été précédé d'une conférence de presse à laquelle ont participé la radio « Ici Creuse » et le quotidien *La Montagne*. Ce sont la FGR-FP et LSR 23 qui ont pris la parole devant une quarantaine de personnes.

Il faut noter la présence de retraités de l'UNSA et de FO, ce qui montre qu'il est

toujours possible d'être très unitaires dans les départements.

■ Dans les Yvelines

Après des distributions de tracts sur les marchés de Poissy, Versailles, Viroflay, Vélizy, Maurepas, Rambouillet où l'accueil a été bon, notre intersyndicale départementale a appelé à un rassemblement à Versailles le 2 avril en matinée.

Les quatre prises de parole ont abordé des sujets liés à la santé. La CGT s'est exprimée sur le financement et les besoins pour la perte d'autonomie, Solidaires sur les risques qui pèsent sur la

pension de réversion, LSR sur l'action menée à St-Quentin-en-Yvelines pour des centres de santé dans toutes les communes de l'agglomération et nouveauté, le Collectif Hôpital Santé Publique sud Yvelines sur la situation des hôpitaux. L'après-midi, nous avons rejoint la manifestation parisienne.

■ À Rouen en Seine maritime

Un unique rassemblement à Rouen cette fois. D'ordinaire, nous en organisons trois dans le département à Rouen, Le Havre et Dieppe. D'ailleurs, plusieurs retraités du Havre et de l'Eure ont grossi les rangs. C'est donc un peu plus de

LES RETRAITÉ·ES TOUJOURS VISIBLES DANS LEURS ACTIONS

Une mobilisation prise au sérieux

Même si le contexte international et national a pesé sur les mobilisations sociales, les actions du 2 avril ont fait parler d'elles.

Les équipes militantes des SFRD ont fait preuve d'un engagement qui ne se dément pas. Les retraités restent présents dans le paysage social et continuent de porter leurs dossiers revendicatifs sur la place publique.

Une cinquantaine de rassemblements ou manifestations se sont déroulées ce jour-là, souvent devant ou jusqu'à des préfectures.

Plusieurs audiences ont eu lieu, avec parfois dépôt de motions ou de tracts. Des camarades ont souligné la qualité d'écoute de leurs interlocuteurs, la volonté de savoir « *ce qui se passe dans les territoires. La mobilisation, même modeste, a été prise au sérieux comme l'expression d'un mal-être social dont ils ont d'autres signes par ailleurs* ». Certaines initiatives ont eu pour

cadre l'ARS et des centres hospitaliers. L'accueil de la population a été favorable.

Les thématiques ont souvent été élargies, au-delà de la santé et de l'accès aux soins, au pouvoir d'achat des retraités et au niveau des pensions, ainsi qu'aux problématiques des services publics de proximité et de la perte d'autonomie.

La couverture médiatique a été

plutôt bonne, ce qui a donné à notre journée d'action une belle visibilité. France 3 a réalisé plusieurs reportages. Des interviews radio, des articles de presse (régionale et locale) ont été nombreux, exposant bien les revendications. ♦

Maryse Lecat,
Marie-Laurence Moros

LA FÊTE DU TRAVAIL !

Une journée chargée mais « enrichissante » !

Dans l'Isère, le 1^{er} Mai est un moment festif organisé par l'intersyndicale et « orchestré » par la CGT qui assure la logistique collective.

Comme chaque année depuis plus de trente ans, la FSU-Isère a donc tenu son stand de fin de manif.

Reposant presque exclusivement sur des retraités, cinq militantes et deux ou trois militants « permanents », l'installation des barnums a lieu dès potron-minet. Puis commencent les prépara-

tions de sandwiches, la mise en place des neuf salades différentes et des neuf variétés de pâtisseries maison, de la bière pression et de la framboisine (boisson sans alcool, exclusivité de la FSU 38 !) proposées à la vente.

Notre stand a toujours un gros succès et c'est bien souvent qu'il ne reste rien pour les militantes

présentes lorsqu'ils n'ont pas pris la précaution de réserver leur repas. Les bénéficiaires du stand (plus de 12 000 € depuis le 1^{er} mai 2022) sont destinés à alimenter la caisse de solidarité de la FSU 38, permettant de soutenir les grévistes lors des mouvements reconductibles. ♦

Françoise Guillaume



400 manifestant-es en majorité cégétistes, une vingtaine de FSU et de FGR-FP, des Solidaires et des FO qui ont manifesté jusqu'à la Préfecture où une motion a été lue et déposée à l'intention du préfet. À ce jour, nous n'avons toujours pas de proposition de rendez-vous en présentiel de la part de l'ARS 76. La préparation par les tractages ont permis de nombreux échanges. Devant le CHU de Rouen, l'accueil a été très bon, la santé étant évidemment à l'ordre du jour de cette initiative du 2 avril.

■ **Nantes en Loire Atlantique**
Les sujets de mécontentement ne

manquaient pas dans les tracts, discours et appels. D'ailleurs, l'accueil lors de diffusions sur les marchés était plutôt bon. Le contexte politique était difficile, au lendemain d'élections municipales peu favorables à la gauche, dans le climat de guerre (Iran, Palestine, Ukraine). Il était compliqué de se mobiliser sur des revendications sociales. L'Intersyndicale des retraité-es s'est rétrécie et il ne restait que CGT, Solidaires, FGR, LSR et FSU. Pourtant la mobilisation à Nantes (entre 150 et 200) n'était pas ridicule et il était important de se manifester. Nous envisageons de solliciter la CFDT qui est une force importante dans le 44.

Elle aurait pu être associée sur ce sujet si préoccupant qu'est la santé.

■ **Un peu partout**

Dans de nombreuses villes (Belfort, Dijon, Rennes, Poitiers, Metz, Besançon...) et départements (la Somme, la Vienne...) des rassemblements, suivis parfois d'une courte manifestation, ont réuni des militant-es retraité-es du G9. Distributions de tracts, bien reçus par la population, prises de parole, articles dans la presse locale, reportages notamment sur France3 : les retraité-es ont rappelé leurs revendications santé.

LA FÉDÉRATION GÉNÉRALE DES RETRAITÉ-ES FONCTION PUBLIQUE (FGR-FP) EN CONGRÈS

Pour un avenir commun et solidaire

À Port Leucate, du 19 au 21 mai 2026, s'est déroulé, dans une atmosphère de travail et de convivialité, un congrès porteur d'un fort engagement social, pour la défense et la conquête de droits.

Dans une période où le monde est rongé par les crises et les conflits, ce congrès a permis de nous retrouver pour réfléchir collectivement. Les motions définitives sur la place des retraité-es, la fiscalité, la protection sociale et la Fonction publique ont été le fruit d'un travail enrichissant en commission. Elles ont été votées ainsi que la motion générale revendicative. L'ensemble définit la feuille de route de la FGR-FP

pour les trois années à venir. La modification des statuts de l'association concernant l'affiliation à la FGR-FP de retraité-es issus des Établissements publics a fait débat. Le rapport d'activité a été adopté et *quitus* a été donné au trésorier national. La nouvelle CEN a été élue et le BN s'est féminisé. Il compte deux femmes : Marylène Cahouet (SNES-FSU) et Marie-Françoise

Grialou (Solidaires Finances). Des soirées culturelles ont été proposées en soirée : un concert offert par une chorale engagée, une projection d'un film sur la guerre d'Espagne et la Retirada. Plus de 900 réfugié-es espagnol-es déporté-es à Mathausen avec toute leur famille. C'est un épisode peu connu de notre histoire.



Le congrès s'est clos sur une note joyeuse, une fête animée par un formidable orchestre.

■ **Sonia Lejeune,
Françoise Guillaume**

RÉFLÉCHIR EN AMONT

Pour regagner une unité du G9

Jeudi 30 avril 2026, à notre demande, nous avons rencontré l'UCR-CGT à Montreuil. Nous voulions mettre à plat les difficultés que certaines SFRD rencontrent dans les départements avec la CGT et la situation compliquée du G9 national, en lien avec ses objectifs et son fonctionnement.

Les trois camarades de la CGT ont entendu et partagé notre « attachement » au G9 comme outil unitaire absolument nécessaire à la participation des retraité-es au mouvement social. Il est clair pour nos deux organisations que chacune conserve son indépendance et

sa liberté d'action, la CGT exprimant son souhait que le G9 ne soit pas une « super confédération ». Si la CGT réfléchit aux actions à venir, elle ne doit pas arriver avec un dispositif tout prêt. Il est important de présenter les choses de manière plus diplo-

mate afin de ne pas se retrouver devant le fait accompli. Nous avons proposé de nous rencontrer avant chaque réunion du G9 en bilatérale pour proposer ensemble des actions et travailler à l'unité qui s'est effritée au fil du temps. Nous devrions repartir sur de

meilleures bases. Le G9 devrait se réunir courant juin pour préparer un plan d'actions pour la rentrée.

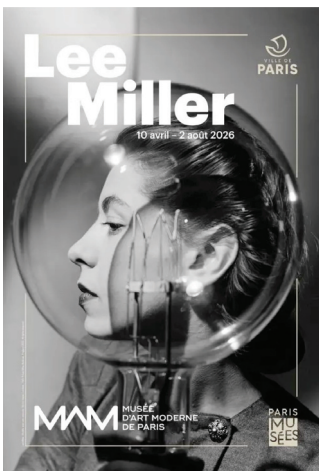
Les retraité-es doivent être entendu-es lors de la campagne présidentielle.

■ **Maryse Lecat,
Marie-Laurence Moros**

EXPOSITION LEE MILLER

Itinéraire d'une photographe hors du commun

Au Musée d'Art Moderne de Paris, se déroule, jusqu'au 2 août 2026, une exposition passionnante qui plonge dans les vies et l'œuvre d'une femme libre et d'une artiste américaine étonnante.



Affiche de l'exposition : Lee Miller, *Modèle sous cloche* Vogue 1943

L'exposition réunit 250 tirages, dont 173 d'époque et plusieurs inédits. Le parcours se fait en six parties, mêlant approche chronologique et thématique. L'exposition s'ouvre sur des portraits de Lee Miller réalisés par les plus grands photographes de mode du magazine *Vogue*. D'une beauté parfaite, elle est l'un des mannequins les plus recherchés à la fin des années 1920 à New York, figurant l'archétype de la femme moderne et active.

Un séjour parisien déterminant

Elle réside à Paris entre 1929 et 1932. Sa rencontre avec Man Ray, photographe surréaliste, est un tournant. Elle devient son élève, son assistante, mais également sa maîtresse et sa muse. Leur intense collaboration se matérialise notamment dans leur découverte de ce que Lee Miller appelait la « solarisation ». Ce sont les premiers artistes à avoir utilisé ce procédé de manière

esthétique, Man Ray s'appropriant ce travail créatif, inattendu et magnifique, au détriment de Lee Miller.

Cette dernière ouvre son propre studio et travaille comme photographe pour *Vogue*, affirmant ainsi son désir d'émancipation. Ses photographies sont singulières par leur goût des cadrages obliques et des rapprochements insolites.

Une itinérance privée et artistique

Elle part pour New York en 1932, où elle ouvre un nouveau studio. Son œuvre de portraitiste s'affirme en lien avec les milieux artistiques et littéraires. Après un séjour au Caire, elle s'installe à Londres et en 1939, au début de la guerre, elle est photographe de mode du *Vogue* britannique. Ces clichés de mannequins au milieu des ruines pendant le Blitz sont très étonnants.

Une reporter de guerre d'exception

À l'hiver 1942, Miller est l'une des rares femmes photographes à obtenir une accréditation de correspondante de guerre par les États-Unis. Désormais, elle couvre le conflit et rend visibles les femmes engagées dans la guerre.

À partir de juin 1944, elle suit l'avancée des troupes alliées, et se trouve sur le front, notamment lors de la libération de Saint-Malo. Son œil et sa sensibilité personnelle s'attachent à des détails signifiants avec force

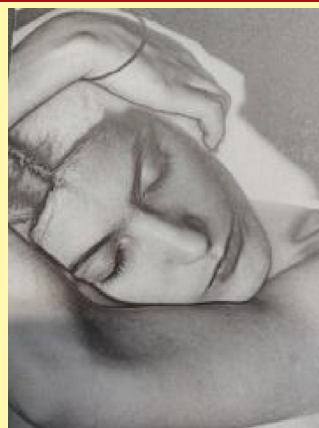
et poésie mêlées, loin des reportages de guerre classique. En avril 1945, Lee Miller se rend à Dachau et Buchenwald juste après la libération des camps. Accompagnés d'un article (*Believe it* – juin 1945), certains de ses clichés publiés dans *Vogue* font état de sa sidération. Ils sont parmi les premiers à révéler l'entreprise d'extermination de masse des nazis. Des photos glaçantes, l'abject sous l'objectif. À Munich, elle pose dans la baignoire d'Adolf Hitler. L'image, totalement mise en scène, est chargée d'une audace pleine de rage.

Lee Miller photographie l'Europe et la Libération insistant sur les laissés-pour-compte, femmes et enfants surtout.

Lee Miller ne se relèvera jamais de son expérience de la guerre et des camps. L'alcool et les tranquillisants ne la quitteront plus. Le parcours final est consacré à sa vie dans le Sussex. Dans un cadre privé, elle réalise des portraits de ses proches, des artistes de son entourage dont Picasso, reflétant son engagement auprès de l'avant-garde internationale. ♦

Marie-Laurence Moros

SOLARISATION



La solarisation est une technique consistant à réexposer brièvement un tirage ou un négatif à la lumière pendant le traitement. Il en résulte une inversion partielle des tons en noir et blanc de la photographie, créant un effet de halo onirique.

Lee Miller dans son sommeil, photographie de Man Ray années 1930.

L'exposition Lee Miller est organisée par le Musée d'Art Moderne de Paris :

- du 10 avril au 2 août 2026
- 11 Avenue du Président Wilson 75116 Paris
- Ouvert du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures, nocturne le jeudi jusqu'à 21h30
- Tarifs : plein tarif : 17 €, tarif réduit : 15 €, gratuit : -18 ans

LA MÉCANIQUE ADDICTIVE DE L'IA

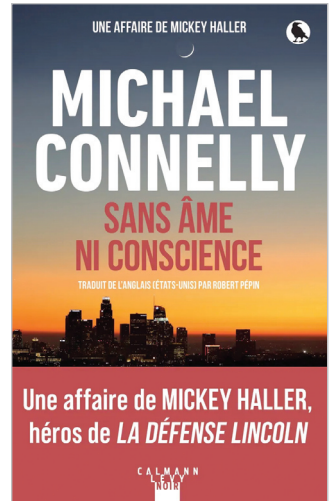
Sans âme ni conscience

Et si l'intelligence artificielle pouvait asservir l'être humain et notamment les plus fragiles, les adolescents ? Le dernier roman de Michael Connelly *Sans âme ni conscience* (Calmann-Lévy) en pose sombremenent les prémices.

Le héros du livre enquête sur le crime commis par un jeune adolescent sous l'emprise d'un personnage numérique généré par une application d'intelligence artificielle. Il témoigne au procès engagé par la mère de la jeune fille assassinée contre l'un de ces géants de la tech IA, créateur de cette entité numérique. Auteur de plus d'une cinquantaine de romans policiers, Michael Connelly est un ancien journaliste, chroniqueur judiciaire du Los Angeles Times. Ce parfait connaisseur des arcanes judiciaires US décortique avec précision et forces détails la mécanique mise

en place par ces entreprises pour créer, via l'IA, des liens de dépendance à leurs réseaux et aux avatars qu'ils ont ainsi créés. Le passionnant récit de ce procès illustre ainsi un processus récemment relevé par une étude de l'ANSES, selon laquelle les réseaux sociaux captivent l'audience des adolescents grâce à des contenus soigneusement conçus pour prolonger le temps de connexion. L'expérience devenant alors rapidement addictive, stimulée par les algorithmes qui s'adaptent aux centres d'intérêt des utilisateurs, les suggestions personnalisées et le

scroll infini. Cette mécanique addictive favorise un phénomène d'hyperconnexion, particulièrement marquée chez les jeunes, qui, en pleine quête identitaire, utilisent ainsi les réseaux sociaux pour affirmer leur personnalité, se construire et entretenir des liens sociaux. Capables d'y passer plusieurs heures par jour, les jeunes façonnent progressivement, à travers les réseaux, leur rapport au monde, à eux-mêmes et aux autres. Mais ce rapport n'est-il pas biaisé lorsque ces entreprises agissent via des avatars « conducteurs » pour générer des « conseils » d'orientation



Une affaire de MICKEY HALLER, héros de LA DÉFENSE LINCOLN

et des réactions qui peuvent – ainsi que le récit le révèle – pousser à des conduites sociales déviantes, voire criminelles de la part de leurs utilisateurs ? Ce roman n'est donc pas si « fictionnel » que cela, lorsqu'il en pointe les risques graves et les dangers potentiels. ♦

Michel Angot

TÉMOIGNAGE DU PARCOURS D'UNE ARTISTE ROM

Une exposition à mettre sous tous les yeux

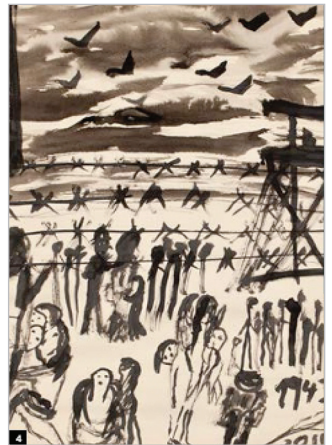
Ceija Stojka peint. Sans avoir jamais appris le dessin ou la peinture, elle peint avec le bout de ses doigts, ses paumes de mains, ses lèvres. Elle peint à partir de ses 55 ans, pour témoigner, réaliser une sorte de thérapie sur son vécu.

Arbres, en hiver ou couverts de fleurs, oiseaux, champ de coquelicots, bouquets de tournesol, roulottes paisiblement arrêtées dans les prés, potagers débordants de légumes. Et puis, croix gammées, fils de fer barbelés, kapos, foule apeurée sans visage, visages entassés dans des châlits, corps entassés en charniers... Ceija Stojka peint. Née en 1933, en Autriche, dans une famille rom (« tzigane » à l'époque), elle est déportée avec sa mère et ses frères et sœurs. Elle est envoyée au camp d'Auschwitz-Birkenau, puis transférée

à Ravensbrück puis à Bergen-Belsen, d'où elle sort vivante en mai 1945. Elle mène dès lors une vie de travailleuse et de mère de famille. Comme de nombreuses victimes de déportation, elle reste dans le silence sur ce qui lui est arrivé, mais à partir de 1988, elle écrit, sans les montrer, ses souvenirs (notés en phonétique) et les peint. Elle brise le silence lors d'une rencontre avec Karin Berger, réalisatrice autrichienne. De là et jusqu'à son décès en 2013, elle a créé environ 1 000 œuvres. Son art évoque autant les horreurs des camps que les

moments heureux de sa jeunesse ou de sa vie après la guerre. Elle est également un témoin de la stigmatisation des Roms. 112 peintures et dessins sont présentés, à l'issue d'un travail commun entre le musée des Beaux-Arts et d'Archéologie et le musée de la Résistance et de la Déportation de Besançon. ♦

Nadine Castioni



« Auschwitz est mon manteau », poème de Ceija Stojka



Exposition jusqu'au 21 septembre 2026

CONFRONTATION DE CLASSES

Cagole, minotte, amour féroce et héritage

C'est l'histoire... C'est une Histoire de relations mère-fille. Plus que ça. Dans ce roman, tout est plus, tout est trop. Et tout s'oppose : Marseille et Paris. Presqu'un match OM-PSG. Mélange de cultures. Rencontre non planifiée de deux « castes » sociales que tout sépare.



© DR

C'est surtout une histoire de sororité. De sonorité aussi. « *Ty es belle, ma fille* ». D'odeurs, du pastis, de la sueur et de la crème bronzante qui se mélangent sur la plage. Une histoire pleine d'amour – pas celui des romances de gare. Bon, j'avoue que j'ai hésité à l'acheter. La couverture : trop. Merci à ma librairie de me l'avoir conseillé. Chaleureux. Voilà le bon qualificatif.

Deux héroïnes : Véro – la cagole* lumineuse – et Clara – l'intellectuelle en conflit de loyauté. Deux « demi-héros » : Le Napolitain et le Girafon. Les hommes n'ont pas le beau rôle ici. Sans oublier le chien à la gueule écrasée, Pastis, celui qui tèche les larmes et qui mord le mollet de ceux qui ne sont pas « assez ». Un véritable thermomètre de l'amour, de l'amitié.

Véro – la mère – qui l'est devenue très jeune – est l'archétype de la cagole marseillaise. Rien de péjoratif, seulement sociologique et assumé. Volcanique, solaire, avec un cœur gros comme ça. Véro adore les fringues qui « pétent », le rose, les

paillettes, les talons hauts, les jupes courtes, ses amies (toujours là dans les coups durs) et la plage des Catalans. Elle aime son autonomie. Elle aime son métier de secrétaire qu'elle exerce au sein d'un hôpital psychiatrique où sa bienveillance fait le bonheur de tous. Ceux qui lui manquent de respect la font « dégoupiller ». Le mâle qui la siffle sur le port de Marseille, l'apprend à ses dépens. Quitte à créer un embouteillage, elle plante sa « minotte » et file interpellé vertement le mufler. Klaxons marseillais assurés. Sa fille, Clara, enfant unique – accidentelle – et modératrice des excès maternels (la scène d'essayage est un régal), déesse de son père, « le Napolitain », jaloux et maltraitant qui finira par tout planter. Véro n'y va pas par quatre chemins pour « protéger » sa progéniture. Hilarante, la rencontre parents-profs. Malgré les conseils de sa fille, plutôt discrète, « Pas de gros mots, maman ! », elle y va fort. Non seulement, le prof se gratte le nez mais il a l'outrecuidance de lui affirmer que l'avenir de sa fille est à Paris. Bonne mère ! Encore une fois, c'est trop.

Après son bac, Clara « l'intellectuelle », « monte à Paris » pour y faire Science-Po... et redescend avec « un petit con » (petit, petit..., il fait tout de même un mètre quatre-vingt-dix) que Véro appelle le girafon. « Dans son dos, bien sûr. » C'est « comme s'il avait peur de marcher sur une bombe, ou une bourse de paysans ». Parisien



La bonne mère
Mathilda Di Matteo
Editions L'Iconoclaste - 2025

(ça marque son homme) et qui plus est, issu d'une famille de la « haute ». Chez ces gens-là, on juge mais on ne se mélange pas.

La scène où Clara rencontre la mère du girafon met mal à l'aise, sent le mépris, la condescendance et l'entre-soi. Une illustration des thèses des Pinçon-Charlot**. Une humiliation pour Clara qui n'est pas au bout de ses peines et des humiliations. À Sciences-Po, explique-t-elle, « *Ils aiment bien demander ça là-haut [...]. Jamais je n'ose répondre que mon père est taxi et qu'elle est secrétaire, ascendant cagole* ». Des vio-

lences qui s'ajoutent, où l'on voit qu'elles n'épargnent aucune classe. Plus, toujours. Trop. Un roman sur l'amour inconditionnel, la violence en héritage. C'est le premier roman de Mathilda Di Matteo. Elle connaît ses sujets. Elle a grandi près de la Bonne Mère. Elle a lu Annie Ernaux, Mona Chollet, Bourdieu... C'est bien écrit, rapide, drôle et émouvant. ♦

Francine Barre

* Cagole : femme ou fille qui défie les conventions, terme régional souvent associé à la vulgarité, instrument de dérision mais aussi levier d'émancipation.

** Parmi leurs publications : *Sociologie de la bourgeoisie* (La Découverte – 2016). *Les prédateurs au pouvoir* (Textuel – 2017). *Les riches contre la planète* (Textuel – 2025).